

# RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER NORD

**MARDI 18 NOVEMBRE 2008**

**Membres du Conseil de quartier :** A. Desforges - JF. Veneau - M. Garcin - P. Pellegrini – R. Benhamou, D. Galindo,  
**Habitants :** J. Lollivier - F. Durand  
**Invités:** N. Jeannetti (grapheur), S. Chaffard (CLC), C. Berruyer  
(Conseil de quartier Sud-Est),  
**Excusés:** I D'Hahan,  
**Ville :** G. Griffero - M. Messaoudene.

**Diffusion :** Les Membres du Conseil de quartier - les personnes présentes - les Elus de la majorité municipale - J. Julien (président du Conseil de quartier Sud-Est) - A. Lévy - B. Haguët - B. Guiheneuf - Y. Poitout (co-présidents du Conseil de quartier Sud-Ouest) - A. Algarin - C. Meunier – Y. Letrone – P Rongy - Y. Belle - B. Risacher - D. Lora – M. Santiago – J. Seguin - M. Aldebert - M. Messaoudene – C. Marrocchella - Maison des Coulmes (services de la ville).

## 1. Projets de fresques

### ***Graph du transformateur EDF***

Le matériel a été identifié et quantifié par le grapheur. Il sera commandé par la Mairie dans les plus brefs délais. Les dépenses sont prises en charge par le Conseil de quartier Nord. La fresque démarrera dès le matériel à disposition (dans les jours qui viennent). La durée du chantier ne devrait pas excéder une semaine et demie. La gendarmerie sera prévenue des travaux.

### ***Graph du Tunnel et graph de la passerelle***

Ces deux chantiers sont prévus pour la période printemps-été.

Une information (sous forme d'affichage) sera faite à la copropriété faisant face au tunnel pour prévenir des travaux. La gendarmerie sera également prévenue. Le tunnel sera probablement condamné durant les travaux.

Le CLC et le référent de territoire Nord vont se rapprocher de M. Malassof, professeur d'art plastique au Collège des Saules, pour rassembler les grapheurs nécessaires pour la réalisation du tunnel.

### ***Autre projet de graph***

Le Conseil de Quartiers Nord émet l'idée de faire également un graph dans le petit « tunnel » à droite de la crèche « Tom pouce ». Le thème pourrait correspondre à celui de Lire-Elire (l'environnement). Idée à rediscuter ultérieurement.

## 2. Futur tennis couverts

Le chantier est en cours.

Des informations sur l'avancée du projet sera faite lors du prochain Conseil de quartier.

### **3. Toit sur le parking à vélo de l'école Bel-Air**

Le parking n'est actuellement pas couvert. Le Conseil de quartier souhaite participer financièrement (~ 3 200€) à l'installation d'un toit afin de protéger et sécuriser les vélos des enfants, en collaboration avec le Conseil de quartier Sud-Est.

### **4. Aire de jeux dans le parc des Maisons Neuves**

Il semble que les habitants ne soient pas suffisamment informés du déroulement des travaux. Un affichage avec photos des jeux sera réalisé à la Maison des Coulmes, par le Conseil de quartier Nord. Un article devrait prochainement paraître dans le Journal d'Eybens.

### **5. Amélioration de la communication du Conseil de quartier**

Un espace a été mis à disposition à la Maison des Coulmes par le Centre Social pour permettre des affichages informatifs sur les actions menées ou suivies par le Conseil de quartier Nord. Les habitants peuvent s'informer des dossiers et sujets en cours par cet intermédiaire.

D'autre part, à l'image du Conseil de quartier Sud-Ouest, le Conseil de quartier Nord souhaiterait se doter d'un support de communication type Gazette. Ce document reprendrait les actions menées et suivies par le Conseil de quartier Nord. L'idée de relancer l'Eybinoisier est pour le moment écartée en raison des contraintes trop importantes par rapport au trop faible nombre de bénévoles au sein du Conseil.

### **6. Repas de fin d'année**

Cette année encore un repas sera organisé dans un des restaurants du quartier pour les fêtes de fin d'année. Ce repas est une occasion conviviale de rassembler les habitants s'investissant bénévolement dans le Conseil tout au long de l'année.

Une date sera arrêtée lors de la prochaine réunion.

### **7. Nouveau référent de territoire Nord**

Lila Mérabet a quitté la Mairie fin septembre et sera remplacée par Jean-Yves Martinet.

M. Martinet sera présent lors de la prochaine réunion.

### **8. Collectif contre l'antenne relais orange / commission antenne relais du Conseil de quartier Sud-Est**

Les antennes relais sont des sources d'ondes électromagnétiques de très forte intensité.

Placées à proximité des habitations, des écoles, des crèches, etc., ces ondes électromagnétiques pourraient présenter un risque sur la santé des habitants.

L'absence de connaissances scientifiques suffisantes rend les normes en vigueur potentiellement dangereuses pour la santé.

C'est dans ce contexte, et face à la puissance des opérateurs Télécoms, que le Conseil de quartier Sud-Est a constitué une commission antenne-relais. Par ailleurs, un collectif contre l'antenne-relais orange sur le pylône RTE avait été créé en juillet.

Céline Berruyer, membre du Conseil de quartier Sud-Est et du collectif, a été invitée au Conseil de Quartier Nord pour informer les membres de la situation et de l'existence de ces moyens de mobilisations et de réflexion.

Leur objectif est d'informer les habitants des éventuels risques encourus. L'élément principal porté par ces habitants est le principe de précaution.

Les différentes décisions prises par le Conseil municipal et le Maire (la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008 interdisant l'installation d'antenne-relais à moins de 300 mètres

d'habitations ou d'équipements accueillant du public et l'arrêté du Maire s'opposant à la demande de permis de construire de SFR pour l'installation d'une antenne-relais sur l'hôtel Kyriad) sont attaquées par SFR. La délibération est également estimée illégale par le Préfet qui est susceptible de déférer cette dernière au Tribunal administratif de Grenoble.

Une charte relative à l'installation d'antennes-relais de radiotéléphonie est en cours de réalisation qui a pour objectif de garantir une plus grande transparence et un processus de concertation autour de ces projets.

Les habitants intéressés et/ou concernés sont invités à rejoindre le collectif.

Le contact/référent au sein du Conseil de Quartiers Nord est Jean-François Veneau.

## **9. Remontés d'informations des habitants**

- Un lampadaire est défaillant devant la copropriété Le Gerbier, sur la place des Coulmes. Certains habitants du Gerbier souhaiteraient que le lampadaire reste éteint afin d'éviter les attroupements juste sous les fenêtres des appartements.
- De nombreux pavés ont été démontés un peu partout sur la place des Coulmes et dans la crique à l'arrière de la copropriété Le Gerbier. Ce problème sera traité avant la fin de l'année par la Mairie.
- Problème de parking sauvage devant la crèche « Tom Pouce ». Une demande d'installation de quille est transmise en réunion au référent de territoire. Le rafraîchissement du traçage au sol est prévu par la Mairie. Il sera réalisé dès que le temps sera suffisamment sec.
- Les problèmes de miellat tombant des arbres rue du Trièves semblent avoir été résolu – au moins temporairement – par le lâcher de larves de coccinelles de cette année. Le Conseil discutera lors de la prochaine réunion la reconduite ou non de cette procédure pour l'année 2009.
- Un lampadaire est défaillant rue de Paris.

**Prochaine réunion : mardi 2 décembre 2008 à 20H30**  
**Maison des Coulmes**